Université BORDEAUX MONTAIGNE

Direction Générale des Services

Ref : CA2014/098

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 OCTOBRE 2014

DELIBERATION RELATIVE A LA CREATION D'UN NOUVEAU CR POUR L'UMS ARCHEOVISION

Le 10 octobre 2014, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

a approuvé la création pour le budget 2015 d'un nouveau CR dans le cadre du rattachement du l'Unité Mixte de Service 3657 Archéovision SHS 3D à l'Université.

La mission principale de l'UMS est le soutien aux porteurs de projet, qui souhaitent intégrer une composante 3D dans leur recherche (acquisition, restitutions, valorisation et bases de données 3D). Elle réalise des expertises, collabore à des programmes scientifiques et effectue des prestations 3D.
L'UMS ARCHEOVISION est sous-tutelle : CNRS – Université de Bordeaux Montaigne – Université de Bordeaux.

Libellé du CR : 91815 UMS 3657 ARCHEOVISION SHS 3D

Ce CR permettra d'assurer le suivi budgétaire des projets de recherche portés par l'UMS :

- Projet Région 2014 Retro Color 3D :40 000 euros.
- Projet Région 2011 ATON : cofinancement de 10 000 euros attribué en 2011 par la PSE en investissement.
- Dotation de fonctionnement annuelle allouée par la Commission de la Recherche à partir de janvier 2015.

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 10 octobre 2014

Nombre de membres présents	**16**
Nombre de membres représentés	**10**
Nombre d'abstentions	**0**
Nombre de suffrages exprimés	**26**
Nombre de votes pour	**26**
Nombre de votes contre	**0**

Le Président,

Jean-Paul JOURDAN

Copie : Rectorat – DAF – Agence comptable – UMS Archéovision

Université Bordeaux Montaigne
Domaine universitaire F-33607 PESSAC Cedex
tél : +33 (0)5 57 12 44 44
www.u-bordeaux-montaigne.fr